



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

G.346

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

**SYSTÈMES INTERNATIONAUX ANALOGIQUES
À COURANTS PORTEURS**

**CARACTÉRISTIQUES SPÉCIFIQUES DES
SYSTÈMES TÉLÉPHONIQUES INTERNATIONAUX
ANALOGIQUES À COURANTS PORTEURS SUR
LIGNES MÉTALLIQUES**

**SYSTÈMES À 18 MHz SUR PAIRES
COAXIALES NORMALISÉES 1,2/4,4 mm**

Recommandation UIT-T G.346

(Extrait du *Livre Bleu*)

NOTES

1 La Recommandation G.346 de l'UIT-T a été publiée dans le fascicule III.2 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 1993

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

Recommandation G.346

SYSTÈMES À 18 MHz SUR PAIRES COAXIALES NORMALISÉES 1,2/4,4 mm

(Genève, 1980)

Les dispositions de la présente Recommandation sont les mêmes que celles de la Recommandation G.334 relative aux systèmes à 18 MHz sur paires coaxiales de 2,6/9,5 mm, à l'exception de ce qui suit:

5 Adaptation des impédances des répéteurs et de celle de la ligne

Pour une section élémentaire de câble d'environ 2 km, il est recommandé que la valeur de la grandeur N définie au § 5 de la Recommandation G.332 soit égale à 63 dB dans toute la bande des fréquences transmises.